

SERI
Monsieur BAZIN Philippe
21 rue du Sanital
86100 CHATELLERAULT

A Poitiers, le 11 juillet 2016

Objet : Construction d'une nouvelle Unité

N/Réf : KC/PB 16-199

Affaire suivie par : Karine CHABOISSON

Monsieur,

Lors du rendez-vous du 6 juillet 2016 qui s'est tenu dans les bureaux de l'entreprise SERI, un diagnostic des rejets d'eaux usées, du projet de construction d'une nouvelle usine qui sera implantée rue Bernard Palissy sur la commune de Châtellerault, a été réalisé.

Pour cette usine, aucun rejet d'eaux usées autres que domestiques n'a été identifié. En effet, les chaînes de traitement de surface et de cabine de peinture en poudre fonctionnent en circuits fermés.

Il sera donc mis en place un contrat de déversement entre l'entreprise, la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais (CAPC) et Eaux de Vienne-siveer, afin de préciser les modalités de transmission de l'ensemble des bordereaux de suivi des déchets issus des activités de traitement de surface et des cabines de peinture.

Toutefois, en cas de modification apportée sur le projet, entraînant la nécessité de rejeter des eaux usées autre que domestiques au réseau d'assainissement, une convention et un arrêté autorisant ces rejets devront être rédigés.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sincères salutations.

Le Responsable du Pôle Assainissement,


Patrick BOBIN

